

seules le droit de fonctionner pour l'enseignement des lettres, des arts, de la religion, de la médecine; et les diplômes de lettrés ne purent désormais être obtenus qu'en Chine, et délivrés par des examinateurs chinois. L'impôt fut entièrement touché par les Chinois, et son assiette remaniée. Le peuple fut écrasé sous les corvées, employé au travail des mines. Le sel fut l'objet d'un monopole d'État; l'armée annamite fut incorporée par tiers dans les troupes chinoises. Sous de semblables exigences, le peuple se souleva à la voix du général Lê loï. Sans pouvoir entrer dans les détails, qui illustrent les fastes nationaux, des dix ans de la guerre de l'Indépendance, nous dirons que Lê loï, qui la conduisit glorieusement, voulait que ses succès rendissent à son pays toute son autonomie. A la suite des plus brillants triomphes, il l'obtint enfin à la capitulation et au traité de Hanoï, par lequel le territoire entier de l'Annam fut rendu aux Annamites et évacué par les Chinois, et l'investiture royale accordée, dans les formes anciennes, à Tran kien, dernier descendant de la dynastie des Tran. Un an après, Lê loï montait sur le trône, roi indépendant et chef de dynastie. L'Annam devait désormais être respecté dans son intégrité territoriale et diplomatique, et ses dissensions intérieures n'enlevèrent rien à son indépendance. La suzeraineté chinoise reprend pour la troisième fois un caractère vague et débonnaire, qui, désormais, lui restera.

..

D'ailleurs les souverains de la dynastie Lê, qui ont conquis sur la Chine lassée leur trône et leurs sujets, tien-